

Docteur Annie FAURE  
*Diplômée de la Faculté de Médecine Cochin-Port Royal*  
*Ex attachée des Hôpitaux Cochin, Saint Antoine et Bichat*  
*Médecin agréée par la DDASS de Paris*  
*Membre de la FIDH*

Cabinet Médical des Batignolles  
4, rue Brochant  
75017 PARIS

PNEUMOLOGUE  
Adulte, enfant

Tél. : 01.42.28.02.20  
Fax : 01.42.26.70.67

*Conventionnée Secteur I*  
75 1 59 161 1

Auteur de « Blessures d'humanitaire »  
Co rapporteuse des plaintes pour crime contre l'humanité des victimes Tutsi des soldats Turquoise  
Témoine au procès Péan pour SOS racisme.

Monsieur Philippe Bernard,

Au fil de vos articles sur le Rwanda, je m'interroge sur votre penchant à tenir André Guichaoua comme un analyste fiable de la situation au Rwanda.

André Guichaoua est habité par l'obsession de dédouaner lui et une poignée de décideurs élyséens et gouvernementaux français en 1994 de toute complicité de génocide. Il évite soigneusement le sujet de la France et du Rwanda, vous l'avez-vous même noté dans la critique de son livre... Mais aucun lecteur du Monde ne peut comprendre combien cet oubli est volontaire, combien ce déni est le fondement de sa pensée.

De même, vous avez trouvé naturel que Guichaoua en remette une couche sur la responsabilité du FPR dans l'attentat sans mettre en vis-à-vis le faisceau grossissant d'arguments qui accusent les franges extrémistes Hutus. Comment pouvez vous oublier qu'il s'est agit au Rwanda d'un coup d'état prémédité, déclenché par les génocidaires, dont le signal était l'assassinat d'Habyarimana ?

André Guichaoua a postfacé « Rwanda, l'histoire secrète « écrit » par Abdul Ruzibiza. Ce témoin de l'ordonnance Jean Louis Bruguières est par la suite revenu sur son témoignage. Ce livre est un livre de commande, c'est une évidence. André Guichaoua ne pouvait l'ignorer. Il y a sans doute participé activement, voir coécrit. Quand Ruzibiza s'est désisté, j'ai cru que Guichaoua était discrédité, que le roi était nu ; Je me trompais. Il est sorti de sa boîte pour analyser l'élection de Kagamé... Comment un homme qui tient Kagamé responsable de l'attentat - donc en filigrane du génocide - peut être un observateur impartial de son élection ?

Le statut d'universitaire de Guichaoua lui tient lieu de crédibilité. Il en use. Du ton - du - chercheur - qui a - beaucoup réfléchi, il met en perspective des événements rwandais - soigneusement triés - de façon à induire chez le lecteur l'obligation d'adhérer à l'idée « de massacres interethniques » ou si vous préférez « les victimes d'hier sont les bourreaux d'aujourd'hui », la version classique des négationnistes en col blanc.

Ses analyses économiques sur le Rwanda ne tiennent pas debout. Là encore le lecteur est privé de comparaison avec l'état du Rwanda antérieur et celui des pays limitrophes. Sociologue peut être, historien non.

André Guichaoua, l'armée française, la poignée de politiciens français complices du génocide des Tutsi ont peur.

Ils ont peur des révélations de l'enquête balistique du Juge Trévidic. Ils ont peur de l'instruction des 9 plaintes de Tutsi contre les soldats de l'opération Turquoise. Ils essayent d'occuper les médias. Mais le général Lafourcade, Védrine, Pierre Péan sont devenus trop lisibles, ils mettent en avant le petit soldat Guichaoua si neutre, si présentable dans son costume de professeur.

Rappelez vous : au moment de la mission au Rwanda en novembre 2005 de la juge Raynaud pour auditionner les plaignants contre Turquoise, Péan a savonné la planche en sortant « Noires fureurs, blancs menteurs » espérant que son livre allait déclencher la fureur de Kagamé ce qui dissuaderait la juge. Une note blanche du ministère de la défense a mis en garde la juge qui l'a balayée d'un revers de main... André Guichaoua savonne la planche pour Trévidic...

En restant à votre disposition,

Annie Faure